



CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/COP/6/10
25 janvier 2002

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

CONFERENCE DES PARTIES A LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE

Sixième réunion

La Haye, 7-19 avril 2002

Point 15 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF SUR L'ADMINISTRATION DE LA CONVENTION ET LE BUDGET DES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LA CONVENTION

Note du Secrétaire exécutif

INTRODUCTION

1. Lors de sa cinquième réunion, la Conférence des Parties a demandé au Secrétaire exécutif, au paragraphe 19 de sa décision V/22, de rendre compte à la sixième réunion de la Conférence des Parties sur les recettes et l'exécution du budget et sur tout ajustement apporté au budget de la Convention pour la période biennale 2001-2002.

2. Le présent document a été préparé par le Secrétaire exécutif en réponse à cette demande et met en relief la performance financière et administrative du Secrétariat depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties. Il doit être lu avec les notes du Secrétaire exécutif sur le projet de budget du programme de travail pour la période biennale 2003-2004 (UNEP/CBD/COP/6/16 et Add.1).

3. Le document se divise en quatre sections, à savoir:

(a) La section I rend compte de la performance financière en 2001 de tous les trois fonds de contributions volontaires de la Convention, à savoir le Fonds général de contributions volontaires pour la Convention sur la diversité biologique (**Fonds BY de contributions volontaires**); le Fonds spécial de contributions volontaires pour les Activités supplémentaires approuvées de la Convention sur la diversité biologique (**Fonds BE de contributions volontaires**) et le Fonds spécial de contributions volontaires pour faciliter la participation d'Etats-Parties au processus de la Convention (**Fonds BZ de contributions volontaires**). Les dépenses chiffrées, données ici pour la période biennale 2001-2002, ne concernent que la première année de la période biennale 2001-2002 et changeront de manière significative à la fin de l'exercice 2002. Cette section contient également un rapport sur les engagements faits, pour l'année 2002, au Fonds BY de contributions volontaires;

* UNEP/CBD/COP/6/1 et Corr.1/Rev.1.

(b) La section II est consacrée aux questions de personnel. Elle rend compte des progrès enregistrés dans la classification, l'annonce et le pourvoi des postes du Secrétariat;

(c) La section III rend compte sur l'état actuel d'application des Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention, conclus conformément à la décision III/23 de la Conférence des Parties et l'Accord entre le Secrétariat et le Gouvernement du Canada relatif au siège du Secrétariat de la Convention;

(d) La section IV contient les éléments d'un projet de décision pour examen par la Conférence des Parties sur l'administration de la Convention et le budget du Fonds de contributions volontaires de la Convention.

4. La présente note contient les annexes suivantes:

- (a) Barème actuel des contributions pour la période 2001-2002 (annexe I);
- (b) Les résultats financiers de l'exercice 2000 (annexe II);
- (c) Etat des contributions aux Fonds BY, BE et BZ à la date du 31 décembre 2001 (annexe III).

I. REVENUS ET EXECUTION DU BUDGET EN 2001

A. *Fonds général de contributions volontaires pour la Convention sur la diversité biologique (Fonds BY de contributions volontaires)*

1. *Budget de l'exercice 2001-2002*

5. Dans sa décision V/22, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de 18,643,900\$US pour la période biennale 2001-2002 pour le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Sur ce montant, 13,440,700\$US devaient être versés par les Parties selon le barème figurant à l'annexe de la décision V/22, et 5,203,200\$US devaient provenir des excédents cumulés et de l'épargne ("solde reporté") des exercices précédents (1995-2000), comme suit:

	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>Total biennal</i>
Parties	\$6,594,000	\$6,846,700	\$13,440,700
Excédent	\$2,000,000	\$3,203,200	\$ 5,203,200
Total	\$8,594,000	\$10,049,900	\$18,643,900

2. *Contributions*

6. Au 31 décembre 2001, les contributions reçues au titre de l'exercice 2001-2002 au Fonds BY de contributions volontaires se sont élevées à 8,433,488\$US décrites comme suit:

Versements anticipés pour 2001 reçus en 2000	\$671,337
Contributions pour 2001 reçues en 2001	\$5,440,136
Paiements tardifs des contributions pour 2000 et les exercices antérieurs	\$1,325,997
Versements anticipés pour l'exercice 2002	\$871,018
Contribution spéciale des Etats Unis d'Amérique	\$125,000
<u>Total</u>	<u>\$8,433,488</u>

7. Au 31 décembre 2001, les contributions versées au titre de l'exercice 2001 se sont élevées à 6,111,473\$US (ou 93% du total approuvé pour l'exercice par la Conférence des Parties lors de sa cinquième réunion). Ces contributions sont réparties comme suit:

Versements anticipés pour 2001 reçus en 2001-	\$ 671,337
Contributions pour 2001 reçus en 2001 -	\$5,440,136
<u>Total</u> -	<u>\$6,111,473</u>
Pourcentage de paiement au 31 décembre 2001	<u>93%</u>

8. Ce montant représente les contributions versées en totalité ou en partie par 97 Parties (ou 53% du nombre total des Etats-Parties à la Convention).

9. Le tableau 1 ci-dessous illustre les paiements cumulés, par mois, au Fonds BY de contributions volontaires en 2001. Au 30 avril 2001, le total des paiements reçus au titre de l'exercice 2001 était de 38% du montant total approuvé, en dépit du fait que les contributions arrivaient à échéance en janvier. En raison du non-paiement à temps des contributions par certaines Parties, et pour permettre au Secrétariat de mettre en œuvre le programme de travail 2001 et renouveler les contrats du personnel, le Secrétaire exécutif n'avait pas d'autre choix que celui de puiser sur l'épargne disponible et l'excédent du Fonds BY de contributions volontaires (provenant des paiements tardifs pour l'exercice 2000 et des années précédentes), et sans lesquelles il aurait été impossible au Secrétariat de remplir ses fonctions.

10. De même, au 1 janvier 2002, seuls 871,018\$US ont été reçus en paiements pour l'exercice (autrement dit 13% du montant promis pour l'exercice 2002). Là aussi, ce déficit a provoqué une situation où le Secrétaire exécutif se trouvait contraint de puiser dans l'épargne et les excédents en vue d'assurer, malgré le paiement tardif des contributions, la continuité du fonctionnement du Secrétariat.

11. Néanmoins, il convient de noter que les versements aux Fonds BY, BE et BZ de contributions volontaires ont connu une nette augmentation en 2001 comparées aux années précédentes, avec un taux de perception de 93% des contributions évaluées (BY) en 2001 en comparaison à celui de 73% pour 1999.

Tableau 1. Contributions cumulées au Fonds BY de contributions volontaires par mois pour l'exercice 2001

<i>Mois</i>	<i>Contributions reçues \$US</i>	<i>Pourcentage des contributions évaluées pour l'exercice 2001</i>
Janvier	1,317,538	20%
Février	2,375,945	36%
Mars	2,440,071	37%
Avril	2,485,084	38%
Mai	2,788,548	42%
Juin	3,415,952	52%
Juillet	3,668,486	55%
Août	5,504,362	83%
Septembre	5,542,335	84%
Octobre	5,578,361	85%
Novembre	5,580,469	85%
Décembre	6,111,473	93%

3. Solde reporté (épargne et excédent)

12. Les affectations non dépensées à la fin de la période biennale, (du fait des coûts moindres des activités, du non-pourvoi de postes, des activités financées par d'autres sources, etc.) sont appelées "épargne". Les contributions reçues dans une année donnée pour des engagements sur des exercices antérieurs sont appelées "excédent". On appelle "solde reporté" l'épargne et les excédents considérés collectivement, puisqu'ils sont tous les deux reportés sur la période biennale suivante. Lors de sa cinquième réunion, la Conférence des Parties avait approuvé l'emploi d'un total de 5,203,200 \$ puisés du "solde reporté", c'est-à-dire de l'épargne et des excédents des exercices financiers précédents, afin de couvrir une partie des budgets de 2001-2002.

13. Au 31 décembre 2001, les charges de 2001 (y compris les frais de soutien au programme) se sont élevées à 8,958,692\$ (contre 6,111,473\$ de contributions pour le même exercice). Les engagements au titre de l'exercice 2002 se sont élevées à 9,418,155 \$. A partir du 1^{er} janvier 2002, seuls 871,018\$ ont été reçus au titre des contributions pour 2002. Ainsi, sur les engagements annoncés pour l'exercice 2002, un total de 8,547,137\$ a été effectivement apporté utilisant le "solde reporté", c'est-à-dire les fonds d'épargne et d'excédent des périodes biennales précédentes, tel que l'a autorisé la Conférence des Parties au paragraphe 10 de la décision V/22.

14. Si les engagements concernant les années précédentes venaient à être versés dans leur totalité au cours de 2002, il y aurait un excédent de l'ordre de 1,013,602\$ au 31 décembre 2002 en raison des paiements tardifs des contributions évaluées pour l'exercice 1995-2001. En voici la ventilation:

Reliquat 1995 -	23,719 \$
Reliquat 1996 -	84,168 \$
Reliquat 1997 -	76,527 \$
Reliquat 1998 -	84,975 \$
Reliquat 1999 -	51,340 \$
Reliquat 2000 -	205,996 \$
Reliquat 2001-	486,877 \$
<u>Total</u>	<u>1,013,602 \$</u>

15. Si les fonds restants engagés pour 2002, et qui s'élèvent à 5,975,682\$ devaient être pris en ligne de compte, le solde disponible pour engagement à la fin de 2002 serait de **6,989,284\$**.

16. Il y a, cependant, lieu de noter qu'à l'exception de l'exercice 2001, depuis la création du Fonds BY de contributions volontaires, le pourcentage de paiement des contributions évaluées dans l'année où elles devenaient payables n' jamais dépassé le seuil de 85%. Si cette tendance se poursuit en 2002, et si l'on admet qu'au moins 15% des contributions des exercices antérieurs resteront impayées, il sera plus réaliste de supposer que:

- (a) **L'excédent prévu ne sera que d'environ 861,562\$;**
- (b) **Les perceptions pour l'exercice 2002 représenteront 85% du total dû, c'est-à-dire, 5,819,695\$;**
- (c) **Le total du solde reporté et disponible se situera à hauteur de 6,681,257\$.**

17. Ces fonds sont nécessaires pour permettre au Secrétariat d'entamer ses activités dès le début de l'année 2003 puisqu'il est attendu que la majorité des contributions évaluées pour la période 2003 ne seront, très probablement, pas reçues à la date du 1^{er} janvier de l'année en question.

4. *Charges de l'exercice 2001*

18. Les dépenses directes en 2001 (dont les frais de soutien au programme) et les engagements pour 2002, au 31 décembre 2001, s'élèvent à 8,958,692\$ et 9,342,192\$ respectivement.

19. Pour 2001, ce montant équivaut à 104% environ du montant total approuvé par la Conférence des Parties pour les activités du Fonds BY de contributions volontaires en 2001, dans sa décision V/22. Il y a lieu de noter, cependant, que cette dépense comprend les charges additionnelles approuvées par le Bureau en vue de financer les activités intersessions qui n'ont pas été prises en compte dans le budget originel approuvé à la cinquième réunion de la Conférence des Parties.

20. Les dépenses 2001 de 6,958,692\$ (après soustraction de l'excédent de 2 millions de \$US approuvée par la Conférence des Parties dans la décision V/22) représentent 114% du total des contributions reçues en 2001 (6,111,473\$) pour cette même année. Elles représentent quelques 90% du revenu total effectif disponible en 2001 (7,762,151\$) (c'est-à-dire, les contributions reçues en 2001 pour 2001 et pour d'autres exercices antérieurs et futurs). La différence de 14% des dépenses par rapport au revenu effectif de 2001 a été puisée des fonds d'épargne et d'excédent reçus pour les exercices antérieurs tels qu'approuvés par le Bureau.

21. Les activités intersessions financées à partir des fonds d'épargne et d'excédent en 2001 sont décrites au tableau 2 ci-dessous. La ventilation des dépenses enregistrées par programme pour 2001 figure au tableau 3, tandis que la ventilation des dépenses enregistrées par poste de dépense pour 2001 est décrite au tableau 4.

a) *Soutien financier aux activités intersessions sur le fonds d'épargne et d'excédent*

22. Les organes subsidiaires de la Convention avaient recommandé des activités intersessions qui ne figuraient pas dans le budget approuvé par la cinquième réunion de la Conférence des Parties. En outre, aucune somme n'été reçue pour de nombreuses activités budgétisées dans les Fonds BE et BZ de contributions volontaires lors de la cinquième réunion de la Conférence des Parties. Ainsi, ces questions ont-elles été renvoyées au Bureau, qui a ensuite autorisé le Secrétariat à utiliser les fonds d'épargne et d'excédent pour réaliser les activités en question. Dans le même temps, le Secrétariat avait demandé aux pays donateurs de financer les activités.

23. En 2001, le Bureau avait approuvé la dépense de 2,319,500\$ prélevés sur l'épargne et l'excédent pour pouvoir réaliser les activités intersessions. Sur cette somme, 1,157,142\$, ou 50%, ont été engagés ou dépensés en 2001. Le tableau 2 ci-dessous détaille l'engagement et la dépense des fonds d'excédent approuvés par le Bureau.

24. Il convient de noter qu'après l'approbation du Bureau, des fonds de contributions volontaires ont été obtenus pour l'Atelier de travail sur la responsabilité et la réparation; la seconde réunion du CIPC et la Réunion d'experts à composition non limitée sur le régime de respect au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, ainsi que pour la phase pilote du Mécanisme de centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques. De la sorte, il n'y a pas eu besoin de fonds d'excédent pour ces activités. En outre, en conséquence des contributions reçues des donateurs, seule une petite tranche des fonds en excédent a été utilisée pour permettre la participation des Etats-Parties en développement et des Etats-Parties à économies en transition à la sixième réunion du SBSTTA et à la Réunion sur le Plan stratégique, les rapports nationaux et la mise en œuvre de la Convention.

Tableau 2. Activités intersessions soutenues par le fonds d'épargne et d'excédent en 2001

<i>Description</i>	<i>budget approuvé (\$US)</i>	<i>Dépense/ Engagements</i>
Évaluation pilote des interpénétrations entre changements climatiques et la diversité biologique	100,000	100,000
Évaluation rapide de la diversité biologique des écosystèmes d'eaux intérieures des petits Etats insulaires en développement	120,000	120,000
Groupes spéciaux d'experts techniques sur la biodiversité des terres arides et la mariculture	140,000	139,796
Participation des Etats-Parties en développement et des Etats-Parties à économies en transition à la sixième réunion du SBSTTA	500,000	7,261
Participation des Etats-Parties en développement et des Etats-Parties à économies en transition à la septième réunion du SBSTTA	250,000	157,735

<i>Description</i>	<i>budget approuvé (\$US)</i>	<i>Dépense/ Engagements</i>
Second réexamen mécanisme du financement	150,000	149,550
Atelier de travail sur le Plan stratégique (soutien partiel)	170,000	113,105
Réunion sur le Plan stratégique, les rapports nationaux et la mise en œuvre de la Convention	250,000	31,341
Participation des Etats-Parties en développement et des Etats-Parties à économies en transition à la deuxième réunion du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages	81,000	96,626
Atelier de travail sur la responsabilité et la réparation (soutien partiel)	70,000	0
Deuxième réunion du CIPC/Réunion d'experts à composition non limitée sur le régime de respect des obligations au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	118,500	0
Phase pilote du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	100,000	0
Réunion à composition non limitée sur la création des capacités pour l'application du Protocole portant prévention des risques biotechnologiques	270,000	241,728
Total	2,319,500 \$	1,157,142 \$

b) Dépense par programme

25. Le tableau 3 ci-dessous indique le pourcentage des dépenses par programme pendant l'exercice 2001. Il reflète également le pourcentage de dépenses par rapport aux recettes de 2001 et par rapport aux recettes effectivement reçues en 2001. Ce dernier prend en compte les sommes versées au Fonds de contributions volontaires, non seulement au titre des contributions évaluées pour 2001 mais aussi les sommes payées en 2001 pour les engagements des années précédentes et à venir.

Tableau 3. Dépenses par programme sur le Fonds BY de contributions volontaires pour l'exercice 2001

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (\$US)</i>	<i>Dépense</i>	<i>Pourcentage de:</i>		
			<i>Budget approuvé par la COP</i>	<i>Contributions effectivement reçues pour 2001</i>	<i>Recettes perçues en 2001*</i>
Direction exécutive et de gestion	529,700	436,726	82		
Questions scientifiques, techniques et technologiques	963,900	1,031,940	107		

Affaires sociales, économiques et juridiques	850,700	603,415	71		
Mise en œuvre et communication	1,527,700	1,372,537	90		
Prévention des risques biotechnologiques	830,600	522,782	63		
Gestion des ressources et services de conférences	2,902,700	3,960,646	136		
Frais de soutien au programme	988,700	1,030,646	104		
Total	8,594,000	8,958,692	104	146	115

* Y compris les fonds reçus en 2000 pour les années précédentes et à venir.

Direction exécutive et de gestion

26. Un total de 82% des fonds alloués par la Conférence des Parties, lors de sa cinquième réunion, à la Direction exécutive et de gestion a été dépensé durant 2001. Ce programme a été presque entièrement pourvu en postes pendant cet exercice, l'exception étant les nouveaux postes approuvés pour la période biennale (un poste Services généraux et un autre poste P-5). Ces postes n'ont pas été pourvus en raison des retards enregistrés dans la classification, par le Siège des Nations Unies à New York, du poste P-5 et le besoin de reclasser le poste de Services généraux par le Bureau des Nations unies à Nairobi (UNON). Les financements alloués aux consultants dans ce programme ont été sous-utilisés. Les coûts des réunions du Bureau de la Conférence des Parties ont été élevés en raison du nombre de réunions élevé par rapport à ce qui a été prévu pour l'année 2001.

Questions scientifiques, techniques et technologiques

27. Comme on peut le constater sur le tableau 3, 107% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour le programme « Questions scientifiques, techniques et technologiques (STTM) » ont été dépensés pendant 2001. Cette excédent de dépense s'explique par le fait que, conformément aux recommandations de la sixième réunion du SBSTTA, deux réunions du SBSTTA ont été tenues en 2001 au lieu d'une seule —la sixième réunion— en 2001 et une autre—la septième réunion— en 2002, comme il a été prévu initialement.

Affaires sociales, économiques et juridiques

28. Au total, 71% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour le programme « Affaires sociales, économiques et juridiques » ont été dépensés pendant 2001. Cette sous-utilisation de l'enveloppe allouée est due aux faibles coûts de personnel à Montréal (voir également para. 34 ci-dessous) et au fait que deux postes professionnels (le Chargé du programme "Tourisme durable" et l'Economiste) ont été pourvus au dernier trimestre de 2001.

Mise en œuvre et communication (I&O)

29. 90% du budget approuvé pour le programme « Mise en œuvre et communication » ont été dépensés pendant 2001. Quinze des 16 postes approuvés ont été pourvus en 2001 bien que deux de ces postes (PO Rapports nationaux et Adjoint de programme I&O), aient été pourvus lors du dernier trimestre

de 2001. Les dépenses relatives au second examen du mécanisme de financement et les réunions sur le Plan stratégique, les rapports nationaux et la mise en œuvre de la Convention, approuvées par le Bureau de la Conférence des Parties, sont également incluses dans les 90% signalés.

Prévention des risques biotechnologiques

30. 63% du budget approuvé pour le programme « Prévention des risques biotechnologiques » ont été dépensés durant 2001. Huit des neuf postes approuvés ont été pourvus durant 2001 quoique trois de ces postes aient été pourvus dans le second semestre de l'année (Chargé des Affaires environnementales-Prévention des risques biotechnologiques; Chargé des Affaires environnementales – Evaluations scientifiques; Chargé de programme – Affaires juridiques et politiques), contribuant ainsi à des dépenses relativement réduites sous ce programme (voir également para. 34 ci-dessous). La majorité des fonds dépensés sous ce programme étaient consacrés au Comité intergouvernemental du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CIPC) durant 2001.

Gestion des ressources et services de conférences

31. Le dépassement de crédit observé au tableau 3 sous le programme « Gestion des ressources et services de conférences » durant 2001 (136% du Budget approuvé) est principalement dû au fait que des réunions supplémentaires (Groupes d'experts sur l'accès et le partage des avantages; Atelier de travail sur le Plan stratégique; Réunion des experts à composition non limitée sur la création de capacités du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques), ont été tenues en 2001 comme décidé par le Bureau de la Conférence des Parties. En outre, la septième réunion du SBSTTA a été convoquée en 2001 au lieu de 2002 conformément aux recommandations de la sixième réunion du SBSTTA.

32. Les dépenses au titre du loyer étaient également bien supérieures à ce qui était prévu, car le Secrétariat était contraint d'augmenter ses espaces de bureau en 2001 pour pouvoir recevoir les employés supplémentaires. Tous les postes de RMCS ont été pourvus durant 2001.

c) Dépense par poste de dépense

33. Le tableau 4 ci-dessous montre le pourcentage des coûts en 2001 par poste de dépense. Comme expliqué plus haut, environ 115% des recettes réelles disponibles en 2001 ont été dépensés en 2001. Ces recettes prennent en compte les sommes versées au Fonds de contributions volontaires, non seulement en 2001, mais également les fonds versés en 2001 au titre des engagements des années précédentes et à venir. Cet élément de dépense est repris au tableau 4 comme pourcentage des contributions reçues pour 2001 et comme pourcentage du total de recettes disponibles.

Tableau 4. Dépenses sur le Fonds BY de contributions volontaires en 2001 (par poste de dépense)

<i>Poste de dépense</i>	<i>Budget approuvé (\$US)</i>	<i>Dépense</i>	<i>Pourcentage de:</i>		
			<i>Budget approuvé par la Conférence des Parties</i>	<i>Contributions effectivement reçues pour 2001</i>	<i>Recettes perçues en 2001*</i>
Frais de personnel	4,305,400	3,007,433	70		
Consultants	153,600	513,908	335		

Voyages professionnels	533,500	353,701	66		
Coûts de service des conférences	1,160,000	2,674,274	231		
Réunions du Bureau	144,000	162,552	113		
Frais généraux de fonctionnement	1,308,800	1,216,177	93		
Frais de soutien au programme (PSC)	988,700	1,030,646	104		
Total	8,594,000	8,958,692	104	146	115

* Y compris les fonds reçus en 2000 pour les années précédentes et à venir.

Frais de personnel

34. Il convient de noter que les frais de personnel sont budgétisés utilisant des estimations de frais de revient basées sur les scénarios indiqués dans la note du Secrétaire exécutif sur la proposition de budget-programme de la Convention sur la diversité biologique pour la période biennale 2001-2002, et préparée à l'attention de la cinquième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/5/23). Les frais du personnel incluent les salaires et les autres frais généraux du personnel. Comme ces coûts sont calculés sur la base des frais de revient standards utilisés par le PNUE, les dépenses effectives varient d'un poste d'emploi à un autre, selon les fluctuations du nécessaire ajustement du poste et d'autres facteurs comme le nombre de personnes à charge, l'indemnité des frais d'études et les frais de rapatriement.

35. Au 31 décembre 2001, 30 des 33 postes professionnels approuvés et 20 des 23 postes de Services généraux approuvés financés à partir du budget principal (Fonds BY de contributions volontaires) ont été pourvus, donnant ainsi un pourcentage global de 89% des postes approuvés, pourvus et régularisés. Comme indiqué au tableau 4, les frais de personnel se sont élevés à 3,007,433\$ ou 70% du montant total budgétisé sous cette ligne.

36. Des informations sur l'état de la dotation en effectifs dans le Secrétariat sont données tous les trois mois par le biais du Rapport trimestriel qui est posté sur le site internet du Secrétariat.

Consultants et sous-traitance

37. Le tableau 4 montre un dépassement de crédit substantiel sous la ligne budgétaire « consultants ». La raison revient aux dépenses et engagements faits sur les fonds d'épargne et d'excédent approuvés par le Bureau de la Conférence des Parties pour le second examen du mécanisme de financement (\$150,000); l'évaluation pilote des interpénétrations entre changements climatiques et biodiversité (\$100,000) et l'évaluation rapide de la diversité biologique des écosystèmes d'eaux intérieures dans les petits Etats insulaires en développement (SIDS) (\$120,000). Le total des dépenses/engagements sur ces trois activités est de 370,000\$, ou 64% des engagements et dépenses des consultants et sous-traitants durant 2001. Il est prévu une augmentation du niveau de dépense sur les consultants pendant l'exercice 2002, notamment si des activités intersessions non prévues sont réalisées en réponse aux recommandations du SBSTTA et d'autres.

Voyages d'affaires

38. Les dépenses en voyages et déplacements pour l'exercice 2001 sont moins élevées que prévu. Ceci est partiellement dû au fait que de plus en plus de réunions se tiennent au siège du Secrétariat et que ce dernier a pu réduire les dépenses de déplacement grâce à la téléconférence chaque fois que cette option est possible. En outre, certains postes n'ont pas été pourvus en 2001 ou qu'ils l'ont été au cours de

l'année, et les coûts ont été calculés en se basant sur les effectifs attendus. Il est prévu que les frais de voyages et de déplacements, durant 2002, seront proches de ceux de l'année précédente car le Secrétariat envisage de continuer à communiquer par les moyens technologiques d'aujourd'hui que sont la téléconférence et le courrier électronique.

Coûts des services de conférences

39. Les coûts des services de conférence en 2001 ont été largement au-dessus des prévisions. La raison est double : premièrement, et comme indiqué précédemment, deux réunions du SBSTTA ont été tenues en 2001. Deuxièmement, le Bureau avait approuvé des dépenses prélevées du fonds d'épargne et d'excédent pour organiser un certain nombre d'autres réunions qui n'étaient pas originellement prévues en 2001. Il s'agit, entre autres, de la Réunion d'experts à composition non limitée sur la création de capacités pour l'application du Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, qui s'est tenue à La Havane du 11 au 13 juillet, de l'Atelier de travail sur le Plan stratégique, tenu aux Seychelles, du 28 au 30 mai ainsi que de la réunion du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages tenue à Montréal du 19 au 22 mars 2001. On trouvera au tableau 2 les informations détaillées sur les activités intersessions financées à partir du fonds d'excédent et d'épargne.

Frais généraux de fonctionnement

40. Les frais généraux de fonctionnement incluent les dépenses en matériel et fournitures de bureau, les commodités et polices d'assurance, les frais d'impression et les frais de communication et de distribution de documents imprimés et autres. Cette rubrique de dépense était dans les limites du budget.

5. *Engagements en 2002*

41. Un total de 9,418,155\$ a été pris sous la forme d'engagements pour l'exercice 2002. Ce montant représente l'emploi de l'excédent et de l'épargne des années antérieures et s'élève à 94% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour l'exercice 2002 (10,049,900\$) (voir tableaux 5 et 6 ci-dessous). Un total de 3,203,200\$ du budget approuvé par la Conférence des Parties pour 2002 proviendra du fonds d'épargne et d'excédent conformément à la décision V/22. Le solde (6,846,700\$) proviendra des contributions évaluées au Fonds BY de contributions volontaires. Au 1^{er} janvier 2002, seuls 871,018\$ en contributions évaluées ont été versées pour le compte de 2002.

Tableau 5. Engagements au fonds BY de contributions volontaires en 2002 (par programme)

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (\$US)</i>	<i>Engagements</i>	<i>Pourcentage de:</i>	
			<i>Budget approuvé par la COP</i>	<i>Contributions reçues pour 2002*</i>
Direction exécutive et de gestion	547,600	715,800	131	
Questions scientifiques, techniques et technologiques	1,014,100	1,014,200	100	
Affaires sociales, économiques et juridiques	1,178,200	902,800	77	
Mise en oeuvre et communication	1,587,500	1,553,350	98	
Prévention des risques biotechnologiques	870,900	871,000	100	

Gestion des ressources et services de conférences	3,695,400	3,277,500	89	
Frais de soutien au programme	1,156,200	1,083,505	94	
Total	10,049,900	9,418,155	94	786

* Pourcentage des contributions évaluées reçues à la date du 31 décembre 2001.

42. Il convient de noter qu'en raison du redéploiement du personnel entre les programmes, les engagements au titre du programme « Direction exécutive et de gestion » étaient bien plus élevés que prévu et les engagements au titre du programme « Gestion des ressources et services de conférences » sont bien moindres. En outre, tous les fonds approuvés par la Conférence des Parties pour 2002 n'ont pas encore été engagés, comme on peut le constater au programme « Affaires sociales, économiques et juridiques ». Des fonds supplémentaires seront engagés lorsque la Convention aura reçu plus de contributions évaluées pour 2002.

Tableau 6. Engagements au fonds BY de contributions volontaires en 2002 (poste de dépense)

<i>Poste de dépense</i>	<i>Budget approuvé (\$US)</i>	<i>Engagements</i>	<i>Pourcentage du Budget approuvé</i>
Frais de personnel (dont l'assistance temporaire/les heures supplémentaires et la formation)	4,521,900	4,500,050	99.5
Consultants	180,100	180,100	100
Voyages d'affaires	559,800	559,800	100
Coûts des services de conférence	2,228,900	1,716,900	77
Réunions du Bureau	144,000	144,000	100
Frais généraux de fonctionnement	1,259,000	1,233,800	98
Frais de soutien au programme	1,156,200	1,083,505	94
Total	10,049,900	9,418,155	94

43. Des engagements faits en 2002 basés sur les approbations de la Conférence des Parties lors de sa cinquième réunion et utilisant les fonds d'épargne et d'excédent disponibles.

B. Fonds d'affectation spéciale pour faciliter la participation des Parties au processus de la Convention (Fonds BZ de contributions volontaires)

44. Les contributions au Fonds BZ sont affectées à des réunions spécifiques en 2001 et 2002. Au 31 décembre 2001, les contributions au Fonds BZ reçues en 2001 s'élevaient à 1,450,092\$. Sur ce montant, 1,150,679\$ étaient des recettes de 2001 et 299,413\$ étaient des recettes des années précédentes.

45. Les dépenses pour couvrir les frais de participation de 415 participants des Parties éligibles au soutien financier aux réunions ci-dessous, tenues en 2001, se sont élevées à 1,076,502\$ (sans compter les frais de soutien au programme) sont comme suit:

<i>Réunion</i>	<i>Lieu/Dates</i>	<i>Nombre de participants financés</i>	<i>Coût (\$US)</i>

/...

Sixième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques	Montréal/12-16 mars 2001	94	275,674
Deuxième réunion du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages	Montréal/19-22 mars 2001	4	12,629
Réunion d'experts à composition non limitée sur un régime de respect des obligations sous le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Nairobi/26-28 septembre 2001	73	64,672
Deuxième réunion du Comité intergouvernemental du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques	Nairobi/1-5 octobre 2001	87	318,730
Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages	Bonn/22-26 octobre 2001	68	223,438
Septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques	Montréal/12-16 novembre 2001	49	147,827
Réunion intersessions à composition non limitée sur le Plan stratégique, les rapports nationaux et la mise en œuvre de la Convention	Montréal/19-21 novembre 2001	40	33,532

46. Les réunions suivantes, dont la participation a été financée sur le Fonds BZ, sont prévues pour l'exercice 2002:

(a) Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée sur la mise en oeuvre de l'Article 8(j) et des dispositions connexes , Montréal, 4-8 février 2002;

(b) Réunion préparatoire régionale pour la sixième réunion de la Conférence des Parties pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

(c) Réunion préparatoire régionale pour la sixième réunion de la Conférence des Parties pour l'Asie et le Pacifique;

(d) Réunion préparatoire régionale pour la sixième réunion de la Conférence des Parties pour l'Afrique;

(e) Sixième réunion de la Conférence des Parties, La Haye, 8-19 avril 2002;

(f) Troisième réunion du Comité intergouvernemental du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, La Haye, 21-26 avril 2002.

47. A la date du 31 décembre 2001, les engagements portant sur 187,724\$ au Fonds BZ ne sont pas encore honorés.

48. Il est à espérer que des contributions suffisantes viennent des Parties donatrices pour faciliter la participation, d'au moins un délégué des 153 Etats-Parties en développement ou à économies en transition

et éligibles, à la sixième réunion de la Conférence des Parties et à la troisième réunion du CIPC. Cependant, pour garantir cette participation, des contributions/engagements supplémentaires doivent être faits au Fonds BZ de contributions volontaires en 2002.

C. Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires approuvées de la Convention sur la diversité biologique (Fonds BE de contributions volontaires)

49. Les contributions au Fonds BE sont destinées à des activités spécifiques en 2001 et 2002. Au 31 décembre 2001, le Secrétariat a reçu des contributions pour les activités supplémentaires approuvées totalisant 2,254,959\$ en 2001 dont 1,706,686\$ constituent des contributions destinées aux activités en 2001 et 548,273\$ étaient des collections faites en 2001 au titre des années antérieures.

50. Un total de 1,927,093\$ (y compris les frais de soutien au programme) a été dépensé ou engagé en 2001 pour les activités supplémentaires approuvées, dont:

- (a) La masse salariale de trois nouveaux membres:
 - (i) Chargé de programme « Ressources génétiques »: 93,376\$;
 - (ii) Chargé de programme senior « biodiversité agricole »: 106,109\$; et
 - (iii) Chargé de programme « Taxonomie »: 7,299\$;
- (b) Frais des consultants:
 - (i) Prévention des risques biotechnologiques: 37,735\$;
 - (ii) Foresterie: 6,000\$;
 - (iii) Espèces exotiques envahissantes: 3,000\$;
 - (iv) Taxonomie: 24,232\$;
 - (v) Atlas des océans des Nations unies: 4,750\$; et
 - (vi) Utilisation durable: 60,000\$;
- (c) Coûts des services de conférence:
 - (i) Ateliers de travail du mécanisme de centre d'échange: 3,281\$
 - (ii) Groupe d'experts sur la prévention des risques biotechnologiques: 241\$
 - (iii) Reprise de la première réunion extraordinaire de la Conférence des Parties: 50,338\$
 - (iv) Deuxième réunion du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages: 51,427\$
 - (v) Groupe consultatif sur les Perspectives de la biodiversité mondiale: 7,027\$
 - (vi) Première réunion du Comité intergouvernemental du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques: 3,276\$
 - (vii) Ateliers de travail régionaux sur le Mécanisme de centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques: 7,135\$

- (viii) Réunion des experts sur le Régime de respect des obligations au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques: 149,758\$
- (ix) Groupe de travail spécial sur l'accès et le partage des avantages: 81,195\$
- (x) Réunion d'experts sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques: 25,124\$
- (xi) Deuxième réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des forêts: 3,000\$
- (xii) Atelier de travail régional sur l'utilisation durable de la biodiversité: 5,007\$
- (xiii) Atelier de travail sur les mesures incitatives: 10,071\$, et
- (xiv) Atelier de travail sur la diversité biologique des forêts: 6,302\$
- (d) Déplacements du personnel pour servir les réunions du Secrétariat; (78,061\$):
 - (i) Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages, Bonn, 22-26 octobre 2001: 71,186\$;
 - (ii) Atelier de travail sur la diversité biologique des forêts, Accra, 28-30 janvier 2002: 6,875\$;
- (e) Frais de sous-traitance:
 - (i) *Botanical Gardens Conservation International* sur les collections *ex situ*: 45,000\$;
 - (ii) Programme de travail mixte CIFOR - 10,000\$;
 - (iii) Brochure « Blanchissement des récifs coralliens » - 1,650\$.
- (f) Voyages des participants:
 - (i) Réunion du Bureau de la Conférence des Parties: 4,347\$
 - (ii) Réunion du Bureau du SBSTTA: 7,095\$
 - (iii) Ateliers de travail du mécanisme de centre d'échange: 4,899\$
 - (iv) Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des terres arides: 12,975\$
 - (v) Comité consultatif du mécanisme de centre d'échange: 15,735\$
 - (vi) Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages: 63,036\$
 - (vii) Réunion du mécanisme de centre d'échange sur la prévention des risques biotechnologiques: 29,146\$
 - (viii) Deuxième réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des forêts: 50,517\$
 - (ix) Réunion d'experts sur la manipulation, le transport, l'emballage et l'identification des OGM: 71,464\$
 - (x) Ateliers de travail régionaux du mécanisme de centre d'échange sur la prévention des risques biotechnologiques: 41,908\$

- (xi) Atelier de travail sur le tourisme durable: 76,642\$
- (xii) Atelier de travail sur la responsabilité et la réparation: \$13,880
- (xiii) Réunion d'experts de l'atelier de travail sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques: 153,164\$
- (xiv) Atelier de travail sur les mesures incitatives: 101,469\$
- (xv) Réunion informelle du mécanisme de centre d'échange informel sur les formats: 25,000\$
- (xvi) Réunion du groupe de liaison sur l'Article 8(j): 6,593\$
- (xvii) Ateliers de travail régionaux sur l'utilisation durable de la biodiversité: 92,251\$
- (xviii) Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique marine et côtière: 18,843\$
- (g) Logiciels: 16,988\$;
- (h) Ordinateurs et réseau du mécanisme de centre d'échange : 19,044\$.

51. Le barème actuel des contributions au Fonds BY se trouve à l'annexe I ci-dessous. Les résultats financiers pour tous les trois fonds de contributions volontaires sont reproduits à l'annexe II et l'état des contributions à ces trois fonds, à la date du 31 décembre 2001, est présenté à l'annexe III.

II. PERSONNEL

Postes établis

52. Au paragraphe 3 de sa décision V/22, la Conférence des Parties avait approuvé 56 postes sur le budget principal (Fonds BY) pour la période biennale 2001-2002: 33 Postes Professionnels et 23 Postes Services généraux (voir tableau 7). En outre, 13 postes ont été financés, en 2001, à partir d'autres sources y compris 2 postes Professionnels sous le Fonds spécial de contributions volontaires pour les activités supplémentaires approuvées par la Convention (Fonds BE) et 3 postes Professionnels et 5 postes Services généraux par le PNUE (voir tableau 8 ci-dessous).

Pourvoi des postes vacants

53. Au 31 décembre 2001, un total de 50 postes (30 postes Professionnels et 20 des Services généraux), sur les 56 postes approuvés au budget principal (Fonds BY), ont été pourvus par des membres régularisés du personnel.

Tableau 7. Etat de la dotation en effectifs sous le budget principal (Fonds BY)

(au 31 décembre 2001)

<i>Etat des postes</i>	<i>Postes Professionnels</i>	<i>Postes Services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	33	23
Régularisés	30	20
Court terme/annoncés	3	3

54. En ce qui concerne les 13 postes financés à partir d'autres sources, 11 de ces postes ont été pourvus au 31 décembre 2001. Un poste était occupé par un employé à temps partiel détaché par le Gouvernement du Royaume-Uni pour travailler sur l'Initiative taxonomique mondiale et un poste de Services généraux, financé par le PNUE, est demeuré vacant, bien qu'il ait été occupé à titre temporaire en attente de régularisation.

Tableau 8. Etat de la dotation en effectifs financés par d'autres sources

(au 31 décembre 2001)

<i>Etat des postes</i>	<i>Postes Professionnels</i>	<i>Postes Services généraux</i>
Nombre total de postes qui seront financés par d'autres sources *	8	5
Régularisés	7	4 (PNUE)
Court terme/annoncés	1	1

* *Postes financés par:*

PNUE	3 Postes Professionnels
PNUE	5 Postes Services généraux
FAO	1 poste Professionnel (Fonds BE)
Pays-Bas	1 poste Professionnel (Fonds BE)
Finlande	1 poste Professionnel
Norvège	1 poste Professionnel Junior
Royaume-Uni/Suède	1 poste Professionnel (Fonds BE)

III. ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS

A. Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention

55. Le rapport ci-après sur les Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique est un résumé de l'information figurant dans le Rapport trimestriel produit par le Secrétariat et posté sur son site internet.

56. Les Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention (UNEP/CBD/COP/4/24 et Corr.1, annexe III) sont entrés en vigueur le 30 juin 1997. Ils avaient été formulés en réponse au paragraphe 1 de la décision III/23, par lequel la Conférence des Parties invitait le Directeur exécutif du PNUE et le Secrétaire exécutif de la Convention à élaborer des procédures sur le fonctionnement du Secrétariat de la Convention afin de clarifier leurs rôles et responsabilités et leur donner davantage d'efficacité.

57. Les Arrangements administratifs couvrent les sujets suivants et qui intéressent les opérations du Secrétariat: arrangements de personnel; arrangements financiers; contributions et fonds; trésorerie; budget; comptabilité et reddition des comptes; acquisition de biens et services; remboursement pour les services fournis par le Secrétariat; et services de conférence et autres.

Arrangements de Personnel

58. Les Arrangements administratifs ont été respectés en tout ce qui a trait aux arrangements de personnel, recrutement, niveaux des postes, nominations et promotions, descriptions de postes et annonces d'emploi.

59. En ce qui concerne la mise sur pied d'un Comité des nominations et des promotions (CNP) au niveau du Secrétariat, il n'a pu être créé. Il convient de noter, cependant, que les groupes spéciaux des différents départements appelés à évaluer et interviewer les candidats aux postes du Secrétariat comprennent des membres qualifiés parmi les effectifs du Secrétariat. En l'absence de membres compétents, en nombre suffisant, au niveau D-1, les groupes spéciaux fournissent des avis au Secrétaire exécutif sur les candidats les plus qualifiés pour les postes de niveau P-5 et D-1 et qui comprennent des membres qualifiés du personnel du Secrétariat et du siège du PNUE.

60. Dans le cadre des Arrangements administratifs, une structure représentant le personnel du Secrétariat a été créée en septembre 1997, dotée d'un Comité exécutif (trois membres de la catégorie Professionnels et deux de la catégorie Services généraux). Cette structure est représentée dans tous les groupes spéciaux départementaux intervenant dans le processus de recrutement aux postes du Secrétariat.

Arrangements financiers

61. Les finances de la Convention sont gérées par le Règlement financier et les Règles de gestion financière des Nations unies, en application des Arrangements administratifs.

Contributions et fonds

62. Tel qu'indiqué dans les Arrangements administratifs, trois fonds de contributions volontaires ont été créés pour soutenir le processus de la Convention. Il s'agit du:

(a) Fonds général de contributions volontaires pour la Convention sur la diversité biologique (Fonds BY);

(b) Fonds spécial de contributions volontaires en soutien aux activités approuvées au titre de la Convention sur la diversité biologique (Fonds BE);

(c) Fonds spécial de contributions volontaires pour faciliter la participation des Parties au processus de la Convention (Fonds BZ).

63. Ces fonds de contributions volontaires sont gérés conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière des Nations unies et des factures en justificatif des contributions dues par les Parties à la Convention au Fonds BY de contributions volontaires sont émises par le PNUE le 1^{er} octobre de l'année précédant l'année au titre de laquelle ces contributions sont payables. Des rappels sont envoyés aux Parties par le PNUE et par le Secrétariat dans le cours de l'année. Le PNUE fournit au Secrétaire exécutif, mensuellement, un rapport actualisé sur l'état des engagements, des paiements de contributions et des dépenses. Le Secrétariat transmet cette information aux Parties par le biais du Rapport trimestriel.

Trésorerie

64. Les cotisations au Fonds de contributions volontaires sous la Convention sont investies par le Trésorier des Nations unies en application des Arrangements administratifs ; tous les intérêts produits sont versés au fonds de contributions volontaires correspondant.

Budget

65. En application des Arrangements administratifs, le Secrétaire exécutif n'engage que les ressources du budget approuvé par la Conférence des Parties et son Bureau et conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière applicables des Nations Unies.

Comptabilité et reddition des comptes

66. Tel qu'indiqué dans les Arrangements administratifs, le PNUE/Bureau des Nations unies à Nairobi (UNON) tient les comptes de la Convention, approuve les paiements pour le compte du Secrétariat, fournit des services de paie du personnel, note les emprunts, décaissements et dépenses et dresse des rapports comptables pour le Secrétaire exécutif.

67. La déclaration finale de l'état comptable est soumise au Secrétaire exécutif pour certification et présentation au Collège des auditeurs externes et à la Conférence des Parties conformément aux Règles de gestion financière de la Convention. Les résultats financiers de la première année de la période biennale 2000-2001, se terminant le 31 décembre 2000, sont reproduits dans l'annexe II ci-dessous. L'état financier de la deuxième année de cette période biennale sera mis à la disposition de la sixième réunion de la Conférence des Parties.

Acquisition de biens et services

68. L'acquisition de biens et de services au Secrétariat est effectuée conformément aux Arrangements administratifs. En particulier, le principe de l'appel à des offres en adjudication est appliqué aux contrats de plus de 20,000\$ et les transactions supérieures à 150,000\$ sont traitées selon les procédures prévues dans les règlements financiers applicables au PNUE. Les frais de voyage des membres du Secrétariat ne sauraient dépasser les normes fixées par les Nations unies.

Remboursement pour les services fournis au Secrétariat

69. Comme indiqué dans les Arrangements administratifs, et conformément à la décision 20/35 du Conseil d'administration du PNUE, tous les fonds de contributions volontaires de la Convention sont soumis à une redevance de soutien au programme de 13%. Cette redevance sert, en partie, à financer l'unité «personnel/administration» du Secrétariat, les services de recrutement et de développement des ressources humaines du PNUE/UNON.

Services de conférences et autres

70. Les services de conférences sont fournis par le PNUE/UNON aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires, lorsqu'ils sont demandés, en application des Arrangements administratifs.

B. Accord entre le Secrétariat de la Convention et le Gouvernement du Canada concernant le Siège du Secrétariat de la Convention

71. Vu la Décision II/19 de la Conférence des Parties, demandant au Directeur exécutif du PNUE de négocier et finaliser un accord de siège avec le Gouvernement du Canada, le PNUE et le Gouvernement du Canada avaient signé un Accord de siège pour le du Secrétariat de la Convention, à New York le 25 octobre 1996. Cet Accord est entré en vigueur le 20 novembre 1997 en vertu du Décret-loi publié dans le journal officiel canadien (*Canada Gazette*), partie II, volume 131, No. 25 daté du 10 décembre 1997.

72. Le 12 mars 2001, le Gouvernement de la Province de Québec a signé un Accord avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en vertu duquel le Secrétariat et ses responsables, entre autres, sont exonérés des impôts provinciaux du Québec. En conséquence de la signature de cet Accord, le Secrétariat a pu recevoir un dégrèvement fiscal de l'ordre de 233,467.53 \$US au titre de la période 1996-2000.

73. Le Gouvernement du Québec s'est également engagé, à l'occasion de la signature de cet Accord, d'accorder au Secrétariat un montant annuel de 200,000 \$US pour les cinq prochaines années (2001-2005).

74. Le Gouvernement du Canada a renouvelé son engagement pour le montant de 800,000\$US par an au profit du Secrétariat pour quatre autres années (2001-2004). Le Bureau de la Conférence des Parties, après consultation des autorités canadiennes, a affecté la première tranche de 400,000\$US aux fonds BE et BZ de contributions volontaires de la Convention.

III. ACTION PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES

75. Tel qu'y réfère la note du Secrétaire exécutif sur le projet de budget pour le programme de travail de la Convention pour la période biennale 2003-2004 (UNEP/CBD/COP/6/16), la Conférence des Parties pourrait examiner un projet de décision portant les éléments suivants:

“La Conférence des Parties

“1. *Exprimes son appréciation* au Gouvernement du Canada et au Gouvernement de la Province du Québec pour leurs contributions financières supplémentaires à la Convention sur la diversité biologique, en application de leur rôle de hôte du Secrétariat de la Convention;

“2. *Instruit* le Secrétaire exécutif, dans un effort d'amélioration de l'efficacité du Secrétariat et afin d'attirer un personnel hautement qualifié au Secrétariat, à l'effet de passer des accords administratifs et contractuels directs avec les Etats-Parties et les organisations — en réponse aux offres de ressources humaines et d'autres formes de soutien proposées au Secrétariat — selon ce qu'in convient, pour la réalisation satisfaisante des fonctions du Secrétariat, tout en veillant à l'utilisation efficace des ressources, compétences et services existants; et en tenant compte du Règlement financier et des Règles de gestion financière des Nations Unies. Il y a lieu d'accorder une attention particulière aux possibilités de création de synergies avec les activités ou programmes de travail pertinents et existants qui sont mis en œuvre dans le cadre des autres organisations internationales.”

Annexe I

**BAREME ACTUEL DES CONTRIBUTIONS AU FONDS GENERAL DE LA CONVENTION
SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE (FONDS BY DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES)
(2001-2002)**

<i>Etat membre</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2001 \$US</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2002 \$US</i>	<i>Total des contributions 2001-2002 \$US</i>
1 Albanie	0.003	0.0040	263	0.003	0.0039	270	533
2 Algérie	0.086	0.1142	7,531	0.086	0.1130	7,740	15,271
3 Angola	0.010	0.0133	876	0.010	0.0131	900	1,776
4 Antigua-et-Barbuda	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
5 Argentine	1.103	1.4648	96,587	1.103	1.4498	99,266	195,853
6 Arménie	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
7 Australie	1.483	1.9694	129,862	1.483	1.9493	133,465	263,327
8 Autriche	0.942	1.2510	82,488	0.942	1.2382	84,777	167,265
9 Azerbaïdjan	0.011	0.0146	963	0.011	0.0145	990	1,953
10 Bahamas	0.015	0.0199	1,314	0.015	0.0197	1,350	2,663
11 Bahreïn	0.017	0.0226	1,489	0.017	0.0223	1,530	3,019
12 Bangladesh	0.010	0.0133	876	0.010	0.0131	900	1,776
13 Barbade	0.008	0.0106	701	0.008	0.0105	720	1,421
14 Bélarus	0.057	0.0757	4,991	0.057	0.0749	5,130	10,121
15 Belgique	1.104	1.4661	96,674	1.104	1.4512	99,356	196,031
16 Belize	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
17 Bénin	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
18 Bhoutan	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
19 Bolivie	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
20 Botswana	0.010	0.0133	876	0.010	0.0131	900	1,776
21 Brésil	1.471	1.9535	128,812	1.471	1.9336	132,385	261,197
22 Bulgarie	0.011	0.0146	963	0.011	0.0145	990	1,953
23 Burkina Faso	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
24 Burundi	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
25 Cambodge	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
26 Cameroun	0.013	0.0173	1,138	0.013	0.0171	1,170	2,308
27 Canada	2.732	3.6281	239,234	2.732	3.5911	245,871	485,105
28 Cap Vert	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
République 29 centrafricaine	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
30 Tchad	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
31 Chili	0.036	0.0478	3,152	0.036	0.0473	3,240	6,392
32 Chine	0.995	1.3213	87,129	0.995	1.3079	89,547	176,676
33 Colombie	0.109	0.1448	9,545	0.109	0.1433	9,810	19,354
34 Comores	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
35 Congo	0.003	0.0040	263	0.003	0.0039	270	533
36 Cook (Îles de)	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178

/...

<i>Etat membre</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2001 \$US</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2002 \$US</i>	<i>Total des contributions 2001-2002 \$US</i>
37 Costa Rica	0.016	0.0212	1,401	0.016	0.0210	1,440	2,841
38 Côte d'Ivoire	0.009	0.0120	788	0.009	0.0118	810	1,598
39 Croatie	0.030	0.0398	2,627	0.030	0.0394	2,700	5,327
40 Cuba	0.024	0.0319	2,102	0.024	0.0315	2,160	4,262
41 Chypre	0.034	0.0452	2,977	0.034	0.0447	3,060	6,037
42 République tchèque	0.107	0.1421	9,370	0.107	0.1406	9,630	18,999
République démocratique et populaire de Corée	0.015	0.0199	1,314	0.015	0.0197	1,350	2,663
43 République démocratique du Congo	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
44 Congo							
45 Danemark	0.692	0.9190	60,597	0.692	0.9096	62,278	122,874
46 Djibouti	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
47 Dominique	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
République dominicaine	0.015	0.0199	1,314	0.015	0.0197	1,350	2,663
48 République dominicaine							
49 Equateur	0.020	0.0266	1,751	0.020	0.0263	1,800	3,551
50 Egypte	0.065	0.0863	5,692	0.065	0.0854	5,850	11,542
51 El Salvador	0.012	0.0159	1,051	0.012	0.0158	1,080	2,131
52 Guinée équatoriale	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
53 Erythrée	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
54 Estonie	0.012	0.0159	1,051	0.012	0.0158	1,080	2,131
55 Ethiopie	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
Communauté européenne	2.500	2.500	164,850	2.500	2.500	171,168	336,018
56 Communauté européenne							
57 Fidji	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
58 Finlande	0.543	0.7211	47,549	0.543	0.7137	48,868	96,417
59 France	6.545	8.6917	573,128	6.545	8.6031	589,028	1,162,156
60 Gabon	0.015	0.0199	1,314	0.015	0.0197	1,350	2,663
61 Gambie	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
62 Géorgie	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
63 Allemagne	9.857	13.0899	863,151	9.857	12.9566	887,097	1,750,248
64 Ghana	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
65 Grèce	0.351	0.4661	30,736	0.351	0.4614	31,589	62,325
66 Grenade	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
67 Guatemala	0.018	0.0239	1,576	0.018	0.0237	1,620	3,196
68 Guinée	0.003	0.0040	263	0.003	0.0039	270	533
69 Guinée-Bissau	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
70 Guyane	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
71 Haïti	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
72 Honduras	0.003	0.0040	263	0.003	0.0039	270	533
73 Hongrie	0.120	0.1594	10,508	0.120	0.1577	10,800	21,308


<i>Etat membre</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2001 \$US</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2002 \$US</i>	<i>Total des contributions 2001-2002 \$US</i>
74 Islande	0.032	0.0425	2,802	0.032	0.0421	2,880	5,682
75 Inde	0.299	0.3971	26,183	0.299	0.3930	26,909	53,092
76 Indonésie	0.188	0.2497	16,463	0.188	0.2471	16,919	33,382
77 Iran (République islamique d')	0.161	0.2138	14,098	0.161	0.2116	14,489	28,588
78 Irlande	0.224	0.2975	19,615	0.224	0.2944	20,159	39,774
79 Israël	0.350	0.4648	30,649	0.350	0.4601	31,499	62,147
80 Italie	5.437	7.2203	476,103	5.437	7.1467	489,312	965,416
81 Jamaïque	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
82 Japon	20.573	25.0000	1,648,500	20.573	25.0000	1,711,675	3,360,175
83 Jordanie	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
84 Kazakhstan	0.048	0.0637	4,203	0.048	0.0631	4,320	8,523
85 Kenya	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
86 Kiribati	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
87 Kirghizstan	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
88 République démocratique et populaire du Laos	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
89 Lettonie	0.017	0.0226	1,489	0.017	0.0223	1,530	3,019
90 Liban	0.016	0.0212	1,401	0.016	0.0210	1,440	2,841
91 Lesotho	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
92 Libéria	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
93 Libye	0.124	0.1647	10,858	0.124	0.1630	11,160	22,018
94 Liechtenstein	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
95 Lituanie	0.015	0.0199	1,314	0.015	0.0197	1,350	2,663
96 Luxembourg	0.068	0.0903	5,955	0.068	0.0894	6,120	12,074
97 Madagascar	0.003	0.0040	263	0.003	0.0039	270	533
98 Malawi	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
99 Malaisie	0.183	0.2430	16,025	0.183	0.2405	16,469	32,494
100 Maldives	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
101 Mali	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
102 Malte	0.014	0.0186	1,226	0.014	0.0184	1,260	2,486
103 Îles Marshall	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
104 Maurétanie	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
105 Maurice	0.009	0.0120	788	0.009	0.0118	810	1,598
106 Mexique	0.995	1.3213	87,129	0.995	1.3079	89,547	176,676
107 Micronésie (Etats fédérés de)	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
108 Monaco	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
109 Mongolie	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
110 Maroc	0.041	0.0544	3,590	0.041	0.0539	3,690	7,280
111 Mozambique	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
112 Myanmar	0.008	0.0106	701	0.008	0.0105	720	1,421

<i>Etat membre</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2001 \$US</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2002 \$US</i>	<i>Total des contributions 2001-2002 \$US</i>
113 Namibie	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
114 Nauru	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
115 Népal	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
116 Pays-Bas	1.632	2.1673	142,910	1.632	2.1452	146,875	289,784
117 Nouvelle-Zélande	0.221	0.2935	19,352	0.221	0.2905	19,889	39,242
118 Nicaragua	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
119 Niger	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
120 Nigeria	0.032	0.0425	2,802	0.032	0.0421	2,880	5,682
121 Nioué	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
122 Norvège	0.610	0.8101	53,416	0.610	0.8018	54,898	108,314
123 Oman	0.051	0.0677	4,466	0.051	0.0670	4,590	9,056
124 Pakistan	0.059	0.0784	5,166	0.059	0.0776	5,310	10,476
125 Palau	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
126 Panama	0.013	0.0173	1,138	0.013	0.0171	1,170	2,308
Papouasie-Nouvelle-	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
127 Guinée							
128 Paraguay	0.014	0.0186	1,226	0.014	0.0184	1,260	2,486
129 Pérou	0.099	0.1315	8,669	0.099	0.1301	8,910	17,579
130 Philippines	0.081	0.1076	7,093	0.081	0.1065	7,290	14,383
131 Pologne	0.196	0.2603	17,163	0.196	0.2576	17,639	34,803
132 Portugal	0.431	0.5724	37,742	0.431	0.5665	38,789	76,530
133 Qatar	0.033	0.0438	2,890	0.033	0.0434	2,970	5,860
134 République de Corée	1.006	1.3360	88,093	1.006	1.3223	90,537	178,629
République de	0.010	0.0133	876	0.010	0.0131	900	1,776
135 Moldavie							
136 Roumanie	0.056	0.0744	4,904	0.056	0.0736	5,040	9,944
137 Fédération de Russie	1.077	1.4302	94,310	1.077	1.4157	96,926	191,236
138 Rwanda	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
139 Saint-Kitts-et-Nevis	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
140 Sainte Lucie	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
Saint-Vincent-et-les	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
141 Grenadines							
142 Samoa	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
143 Saint-Marin	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
Sao Tomé-et-	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
144 Principe							
145 Arabie Saoudite				0.562	0.7387	50,578	50,578
146 Sénégal	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
147 Seychelles	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
148 Sierra Leone	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
149 Singapour	0.179	0.2377	15,675	0.179	0.2353	16,109	31,784
150 Slovaquie	0.035	0.0465	3,065	0.035	0.0460	3,150	6,215


<i>Etat membre</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2001 \$US</i>	<i>Barème des Nations unies pour 2000 (%)</i>	<i>Barème à plafond de 25%, les PMA payant un max. de 0,01 % (%)</i>	<i>Contributions Au 1^{er} janv. 2002 \$US</i>	<i>Total des contributions 2001-2002 \$US</i>
151 Slovénie	0.061	0.0810	5,342	0.061	0.0802	5,490	10,831
152 Îles Salomon	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
153 Afrique du sud	0.366	0.4860	32,050	0.366	0.4811	32,939	64,988
154 Espagne	2.591	3.4408	226,887	2.591	3.4057	233,181	460,068
155 Sri Lanka	0.012	0.0159	1,051	0.012	0.0158	1,080	2,131
156 Soudan	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
157 Suriname	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
158 Swaziland	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
159 Suède	1.079	1.4329	94,485	1.079	1.4183	97,106	191,592
160 Suisse	1.215	1.6135	106,394	1.215	1.5971	109,346	215,740
République arabe de	0.064	0.0850	5,604	0.064	0.0841	5,760	11,364
161 Syrie							
162 Tadjikistan	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
Macédoine (ex-république	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
163 yougoslave de)							
164 Togo	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
165 Tonga	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
166 Trinité-et-Tobago	0.016	0.0212	1,401	0.016	0.0210	1,440	2,841
167 Tunisie	0.028	0.0372	2,452	0.028	0.0368	2,520	4,972
168 Turquie	0.440	0.5843	38,530	0.440	0.5784	39,599	78,128
169 Turkménistan	0.006	0.0080	525	0.006	0.0079	540	1,065
170 Ouganda	0.004	0.0053	350	0.004	0.0053	360	710
171 Ukraine	0.190	0.2523	16,638	0.190	0.2497	17,099	33,737
172 Emirats arabes unis	0.178	0.2364	15,587	0.178	0.2340	16,019	31,606
Royaume-Uni de Grande Bretagne et	5.090	6.7594	445,718	5.090	6.6906	458,083	903,801
173 d'Irlande du Nord							
République unie de	0.003	0.0040	263	0.003	0.0039	270	533
174 Tanzanie							
175 Uruguay	0.048	0.0637	4,203	0.048	0.0631	4,320	8,523
176 Ouzbékistan	0.025	0.0332	2,189	0.025	0.0329	2,250	4,439
177 Vanuatu	0.001	0.0013	88	0.001	0.0013	90	178
178 Venezuela	0.160	0.2125	14,011	0.160	0.2103	14,399	28,410
179 Vietnam	0.007	0.0093	613	0.007	0.0092	630	1,243
180 Yémen	0.010	0.0133	876	0.010	0.0131	900	1,776
181 Zambie	0.002	0.0027	175	0.002	0.0026	180	355
182 Zimbabwe	0.009	0.0120	788	0.009	0.0118	810	1,598
TOTAL	77.667	100.00	6,594,000	78.229	100.00	6,846,700	13,440,700

Annexe II


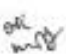
RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2000**A. Fonds BY de contributions volontaires**

GENERAL TRUST FUND FOR THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY	
I	
STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVE AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF THE 2000-2001 BIENNIUM ENDED 31 DECEMBER 2000	
	USD
INCOME	
Voluntary contributions	7,110,013
Interest income	293,914
Gain on exchange	3,220
TOTAL INCOME	7,407,147
EXPENDITURE	
Staff and other personnel costs	4,512,290
Consultants	124,240
Travel	202,395
Contractual services	102,296
Meetings and conferences	1,135,592
Rentals	358,694
Operating expenses	145,116
Acquisitions	119,303
Reporting costs	127,808
Sundry	242,921
Hospitality	16,475
Bank Charges	6,058
Loss on exchange	27,949
Programme support costs	921,327
TOTAL EXPENDITURE	8,042,487
Shortfall of income over expenditure	(635,320)
Prior period adjustment	(22,952)
NET SHORTFALL OF INCOME OVER EXPENDITURE	(658,272)
RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD	11,834,782
RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD	11,176,510
II	
STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE AS AT 31 DECEMBER 2000	
ASSETS	
Cash and term deposits	10,807,342
Voluntary contributions receivable	7,775,397
Other accounts receivable	1,020,504
Provision for doubtful debts	(8,312)
Other assets-Deferred charges	31,772
TOTAL ASSETS	19,628,703
LIABILITIES	
Contributions received in advance	6,594,009
Unliquidated obligations	585,451
Inter-fund balances payable	795,677
Other accounts payable	477,056
TOTAL LIABILITIES	8,452,193
RESERVE AND FUND BALANCE	
Cumulative surplus	11,176,510
TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE	11,176,510
TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE	19,628,703
 David Hestie Officer In-Charge ACCOUNTS SECTION	
BY	BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE
	5/30/01

B. Fonds BE de contributions volontaires

GENERAL TRUST FUND FOR ADDITIONAL VOLUNTARY CONTRIBUTION IN SUPPORT OF APPROVED ACTIVITIES UNDER THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY	
I. STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVE AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF THE 2000-2001 ENDED 31 DECEMBER 2000	
INCOME	USD
Voluntary contributions	919,179
Interest income	39,873
TOTAL INCOME	959,052
EXPENDITURE	
Staff and other personnel costs	401,044
Travel	142,057
Contractual services	39,428
Meetings and conferences	81,247
Operating expenses	1,343
Acquisitions	20,000
Reporting costs	13,142
Programme support costs	90,774
TOTAL EXPENDITURE	789,035
Excess of income over expenditure	170,017
Prior period adjustments	(18,743)
NET EXCESS OF INCOME OVER EXPENDITURE	151,274
RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD	843,804
RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD	995,078
II. STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE AS AT 31 DECEMBER 2000	
ASSETS	
Cash and term deposits	948,125
Voluntary contributions receivable	554,282
Other accounts receivable	31,418
TOTAL ASSETS	1,533,825
LIABILITIES	
Unliquidated obligations	90,517
Inter-fund balances payable	379,999
Other accounts payable	68,231
TOTAL LIABILITIES	538,747
RESERVE AND FUND BALANCE	
Cumulative surplus	995,078
TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE	995,078
TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE	1,533,825
 David Hastie Officer in-Charge ACCOUNTS SECTION BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE	
BE	5/30/01

C. Fonds BZ de contributions volontaires

GENERAL TRUST FUND FOR VOLUNTARY CONTRIBUTION TO FACILITATE THE PARTICIPATION OF PARTIES IN THE PROCESS OF THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY	
I.	STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURE AND CHANGES IN RESERVE AND FUND BALANCE FOR THE FIRST YEAR OF THE 2000-2001 BIENNIUM ENDED 31 DECEMBER 2000
	INCOME USD
	Voluntary contributions 890,549
	Interest income 28,230
	TOTAL INCOME 918,779
	EXPENDITURE
	Meetings and conferences 694,247
	Bank charges 23
	Programme support costs 90,252
	TOTAL EXPENDITURE 784,522
	Excess of income over expenditure 134,257
	Prior period adjustments (138,126)
	NET SHORTFALL OF INCOME OVER EXPENDITURE (3,869)
	RESERVE AND FUND BALANCE, BEGINNING OF PERIOD 541,335
	RESERVE AND FUND BALANCE, END OF PERIOD 537,466
II.	STATEMENT OF ASSETS, LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE AS AT 31 DECEMBER 2000
	ASSETS
	Cash and term deposits 366,056
	Voluntary contributions receivable 399,854
	Other accounts receivable 65,809
	Operating funds provided to implementing agencies 70,110
	TOTAL ASSETS 901,829
	LIABILITIES
	Unliquidated obligations 2,023
	Inter-fund balances payable 292,412
	Other accounts payable 69,928
	TOTAL LIABILITIES 364,363
	RESERVE AND FUND BALANCE
	Cumulative surplus 537,466
	TOTAL RESERVE AND FUND BALANCE 537,466
	TOTAL LIABILITIES, RESERVE AND FUND BALANCE 901,829
 	
David Hastie Officer in-Charge ACCOUNTS SECTION	
BZ	BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE
	5/30/01

Annexe III

ETAT DES CONTRIBUTIONS AU FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU 31 DECEMBRE 2001

A. *Fonds BY de contributions volontaires*

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Albanie	0	263	373			0	(110)	(110)
Algérie	0	7,552				0	7,552	7,552
Angola	20	878		20	1,790	0	(912)	(912)
Antigua & Barbuda	0	176			358	0	(182)	(182)
Argentina	88,251	96,855		60,863		27,388	96,855	124,243
Armenia	19,255	527				19,255	527	19,782
Australie	0	130,223	71,896		193,540	0	(135,213)	(135,213)
Autriche	0	82,717			82,717	0	0	0
Azerbaïdjan		965				0	965	965
Bahamas	0	1,317			2,685	0	(1,368)	(1,368)
Bahreïn	0	1,493			1,493	0	0	0
Bangladesh	0	878			878	0	0	0
Barbade	640	702		640	705	0	(3)	(3)
Bélarus	69,876	5,005				69,876	5,005	74,881
Belgique	88,281	96,942		88,281	96,942	0	0	0
Belize	0	88			88	0	0	0
Bénin	0	176	48			0	128	128
Bhoutan	0	88			179	0	(91)	(91)
Bolivie	0	615			615	0	0	0
Botswana	0	878			878	0	0	0
Brésil	103,647	129,169				103,647	129,169	232,816

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Bulgarie	0	966				0	966	966
Burkina Faso	288	176				288	176	464
Burundi	219	88				219	88	307
Cambodge	0	88				0	88	88
Cameroun	3,289	1,142		2,044		1,245	1,142	2,387
Canada	0	239,897			239,897	0	0	0
Cap Vert	2,004	176				2,004	176	2,180
République centrafricaine	50	88				50	88	138
Tchad	2,327	88				2,327	88	2,415
Chili	17,845	3,161		17,845	29,932	0	(26,771)	(26,771)
Chine	0	87,371			87,371	0	0	0
Colombie	15,002	9,571		13,111		1,891	9,571	11,462
Comores	2,327	88				2,327	88	2,415
Congo	1,809	263				1,809	263	2,072
Cook (Îles de)	0	88				0	88	88
Costa Rica	5,527	1,405				5,527	1,405	6,932
Côte d'Ivoire	20	790				20	790	810
Croatie	5,109	2,634		5,109	5,369	0	(2,735)	(2,735)
Cuba	10,598	2,107				10,598	2,107	12,705
Chypre	0	2,986			2,986	0	0	0
République tchèque	0	9,396			9,396	0	0	0
République démocratique et populaire de Corée	17,094	1,317				17,094	1,317	18,411
République démocratique du Congo	3,259	615				3,259	615	3,874
Danemark	0	60,765			60,765	0	0	0
Djibouti	0	88				0	88	88

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Dominique	0	88	112			0	(24)	(24)
République dominicaine	3,349	1,317				3,349	1,317	4,666
Equateur	0	1,756				0	1,756	1,756
Egypte	0	5,708			5,708	0	0	0
El Salvador	0	1,054				0	1,054	1,054
Guinée équatoriale	2,327	88				2,327	88	2,415
Erythrée	0	88			179	0	(91)	(91)
Estonie	0	1,054			1,054	0	0	0
Ethiopie	0	527			527	0	0	0
Communauté européenne	0	164,850			164,850	0	0	0
Fidji	0	351	351		365	0	(365)	(365)
Finlande	0	47,681			47,681	0	0	0
France	0	574,718			574,718	0	0	0
Gabon	3,477	1,317				3,477	1,317	4,794
Gambie	0	88				0	88	88
Géorgie	39,938	615				39,938	615	40,553
Allemagne	0	865,545			865,545	0	0	0
Ghana	2,238	615				2,238	615	2,853
Grèce	0	30,821			30,821	0	0	0
Grenade	0	88			88	0	0	0
Guatemala	7,376	1,581				7,376	1,581	8,957
Guinée	1,948	263				1,948	263	2,211
Guinée-Bissau	1,848	88				1,848	88	1,936
Guyane	1,498	88				1,498	88	1,586
Haïti	1,314	176				1,314	176	1,490
Honduras	575	263				575	263	838

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Hongrie	0	10,537			10,537	0	0	0
Islande	0	2,810			2,810	0	0	0
Inde	50	26,255			26,255	50	0	50
Indonésie	33,331	16,508				33,331	16,508	49,839
Iran (République islamique d')	73,301	14,137		60,000		13,301	14,137	27,438
Irlande	0	19,669	16,113		23,929	0	(20,373)	(20,373)
Israël	0	30,734			30,734	0	0	0
Italie	0	477,424			477,424	0	0	0
Jamaïque	0	527			1,074	0	(547)	(547)
Japon	975,472	1,648,500		975,472	1,648,500	0	0	0
Jordanie	0	527				0	527	527
Kazakhstan	57,086	4,215		5,728		51,358	4,215	55,573
Kenya	0	615	3			0	612	612
Kiribati	80	88		80	91	0	(3)	(3)
Kirghizstan	5,111	527				5,111	527	5,638
République démocratique et populaire du Laos	0	88			88	0	0	0
Lettonie	0	1,493	867		626	0	0	0
Liban	34	1,405		34	1,380	0	25	25
Lesotho	788	176		788	176	0	0	0
Libéria	0	161				0	161	161
Jamahiriya arabe libyenne	0	2,469				0	2,469	2,469
Liechtenstein	0	527			527	0	0	0
Lituanie	2,855	1,317		2,855	1,317	0	0	0
Luxembourg	0	5,971			5,971	0	0	0

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Macédoine	940	351				940	351	1,291
Madagascar	0	263	548			0	(285)	(285)
Malawi	0	176				0	176	176
Malaisie	0	16,069			16,069	0	0	0
Maldives	0	88			179	0	(91)	(91)
Mali	2,004	176				2,004	176	2,180
Malte		922				0	922	922
Îles Marshall	0	88				0	88	88
Maurétanie	1,158	88				1,158	88	1,246
Maurice	0	790			1,611	0	(821)	(821)
Mexique	12,677	87,371		12,677	53,891	0	33,480	33,480
Micronésie (Etats fédérés de)	0	88			88	0	0	0
Monaco	20	351		20	372	0	(21)	(21)
Mongolie	0	176			176	0	0	0
Maroc	0	3,600				0	3,600	3,600
Mozambique	0	88			88	0	0	0
Myanmar	0	702			702	0	0	0
Namibie	0	615				0	615	615
Nauru	2,447	88				2,447	88	2,535
Népal	0	351	2,383			0	(2,032)	(2,032)
Pays-Bas	0	143,306			143,306	0	0	0
Nouvelle-Zélande	0	19,406			39,556	0	(20,150)	(20,150)
Nicaragua	0	88				0	88	88
Niger	2,004	176				2,004	176	2,180
Nigeria	5,570	2,810				5,570	2,810	8,380
Nioué	0	88			88	0	0	0

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Norvège	0	53,564			53,564	0	0	0
Oman	0	4,478			4,478	0	0	0
Pakistan	4,718	5,181				4,718	5,181	9,899
Panama	2,762	1,142		2,762	1,142	0	0	0
Papouasie -Nouvelle- Guinée	0	615	560		55	0	0	0
Paraguay	3,517	1,229				3,517	1,229	4,746
Pérou	7,917	8,693				7,917	8,693	16,610
Philippines	0	7,113				0	7,113	7,113
Pologne	0	17,211	17,211		17,870	0	(17,870)	(17,870)
Portugal	0	37,846			37,486	0	360	360
Qatar	0	2,898			2,898	0	0	0
République de Corée	0	88,337			88,337	0	0	0
République de Moldavie	20,962	878				20,962	878	21,840
Roumanie	0	4,917			4,917	0	0	0
Fédération de Russie	0	94,572				0	94,572	94,572
Rwanda	1,158	88		333		825	88	913
Saint-Kitts-et-Nevis	0	88			179	0	(91)	(91)
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1,498	88				1,498	88	1,586
Samoa	0	88			88	0	0	0
Saint-Marin	0	176			176	0	0	0
Sénégal	20	527		20	491	0	36	36
Seychelles	3,355	176		3,355	1,643	0	(1,467)	(1,467)
Sierra Leone	2,327	88		500		1,827	88	1,915
Singapour	0	15,718			32,038	0	(16,320)	(16,320)
Slovaquie	0	3,073			3,073	0	0	0

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Slovénie	0	5,356			10,892	0	(5,536)	(5,536)
Îles Salomon	1,848	88				1,848	88	1,936
Afrique du sud	29,267	32,139		29,267	32,139	0	0	0
Espagne	0	227,516			227,516	0	0	0
Sri Lanka	2,501	1,054		2,501		0	1,054	1,054
St. Lucia	80	88				80	88	168
Soudan	2,780	615				2,780	615	3,395
Suriname	621	351				621	351	972
Swaziland	0	176			176	0	0	0
Suède	0	94,747			94,732	0	15	15
Suisse	0	106,689	106,664		110,803	0	(110,778)	(110,778)
Syrie	0	5,620			22,603	0	(16,983)	(16,983)
Tadjikistan	1,207	351				1,207	351	1,558
Togo	0	88				0	88	88
Tonga	0	88				0	88	88
Trinité-et-Tobago	0	1,405			10,052	0	(8,647)	(8,647)
Tunisie	0	2,459			2,459	0	0	0
Turquie	0	38,636			38,636	0	0	0
Turkménistan	6,453	527				6,453	527	6,980
Ouganda	0	351	1,587			0	(1,236)	(1,236)
Ukraine	37,924	16,684		37,924	16,684	0	0	0
Emirats arabes unis	0	15,630			31,450	0	(15,820)	(15,820)
Royaume-Uni.	0	446,954	446,954		464,082	0	(464,082)	(464,082)
République unie de Tanzanie	1,050	263				1,050	263	1,313
Uruguay	7,451	4,215		3,613		3,838	4,215	8,053
Ouzbékistan	11,963	2,195			2,195	11,963	0	11,963

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31/12/00 (US \$)</i>	<i>Engagements pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrements en 2000 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Recouvre- ments en 2001 pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagement s impayés pour les années antér. (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 (US \$)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (US \$)</i>
Vanuatu	155	88		155		0	88	88
Venezuela	0	14,050	5,667			0	8,383	8,383
Vietnam	0	615			615	0	0	0
Yémen	2,896	878				2,896	878	3,774
Zambie	20	176				20	176	196
Zimbabwe	720	790				720	790	1,510
<i>Sous-total</i>	1,852,724	6,598,350	671,337	1,325,997	6,311,154	526,727	(384,141)	142,586
Contributions supplémentaires								
Canada		400,000					400,000	400,000
Etats-Unis d'Amérique	0	125,000			125,000	0	0	0
Québec	0	200,000					200,000	200,000
Grand total	1,852,724	7,323,350	671,337	1,325,997	6,436,154	526,727	215,859	742,586

B. Etat des contributions au Fonds BE de contributions volontaires au 31 décembre 2001

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31 décembre 2001 (\$US)</i>	<i>Ajustements (\$US)</i>	<i>Engagements en 2001 (\$US)</i>		<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (\$US)</i>	<i>Recouvrements en 2001 pour 2001 et les années futures (\$US)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (\$US)</i>
Belgique	187,999			1/	187,999		0
Canada			122,000	2/		122,000	0
Canada			79,618	3/			79,618
Canada			95,057	4/		95,057	0
Canada			50,000	5/			50,000
Canada			100,000	6/			100,000
Danemark			20,000	7/		16,585	3,415
France	288,214			8/	288,214		0
France			27,030	9/		26,144	886
France			25,000	10/		25,000	0
Allemagne			79,998	11/		79,998	0
Allemagne			260,000	12/		239,118	20,882
Pays-Bas			200,000	13/		200,000	0
Pays-Bas			99,000	14/			99,000
Pays-Bas			99,000	15/			99,000
Pays-Bas			99,000	16/			99,000
Pays-Bas			70,502	17/		70,502	0
Pays-Bas			147,000	18/			147,000
Pays-Bas			134,404	19/		134,404	0
Espagne			25,000	20/			25,000
Suède			9,865	21/		9,865	0
Suisse			10,000	22/		10,000	0

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31 décembre 2001 (\$US)</i>	<i>Ajustements (\$US)</i>	<i>Engagements en 2001 (\$US)</i>		<i>Recouvrement s en 2001 pour les années antér. (\$US)</i>	<i>Recouvrements en 2001 pour 2001 et les années futures (\$US)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (\$US)</i>
Suisse			30,864	<u>23/</u>			30,864
Royaume-Uni			14,600	<u>24/</u>		14,600	0
Royaume-Uni			15,000	<u>25/</u>		15,000	0
Royaume-Uni			25,000	<u>26/</u>		25,000	0
Royaume-Uni			6,000	<u>27/</u>			6,000
Royaume-Uni			87,018	<u>28/</u>		87,018	0
Royaume-Uni	72,060			<u>29/</u>	72,060		0
Royaume-Uni			10,433	<u>30/</u>		10,433	0
Royaume-Uni			27,962	<u>31/</u>		27,962	0
USA			360,000	<u>32/</u>		360,000	0
USA			20,000	<u>33/</u>		20,000	0
USA			10,000	<u>34/</u>			10,000
FAO			115,000	<u>35/</u>		115,000	0
FAO			10,000	<u>36/</u>			10,000
FAO			3,000	<u>37/</u>		3,000	0
Total	548,273	0	2,487,351		548,273	1,706,686	780,665

Notes

1/ La Belgique a annoncé un engagement de 8,000,000 FB

2/ Le Canada a annoncé un engagement de 122,000\$US pour les activités supplémentaires approuvées

3/ Le Canada a annoncé un engagement de 125,000\$ canadiens pour les réunions organisées sous le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

- 4/ Le Canada a annoncé un engagement de 150,000\$ canadiens pour la Réunion d'experts sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, 11-13 juillet 2001
- 5/ Le Canada a annoncé un engagement de 50,000\$US la Réunion du Groupe d'experts techniques sur l'Article 18.2(b) et (c), Montréal, Canada 13-15 mars 2002
- 6/ Le Canada a annoncé un engagement de 100,000\$US pour la Réunion du Groupe d'experts techniques sur l'Article 18.2(a), Montréal, Canada 18-20 mars 2002
- 7/ Le Danemark a annoncé un engagement de 20,000\$US en soutien la Réunion des experts sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, 11-13 juillet 2001
- 8/ La France a annoncé un engagement pour l'Accord du Gouvernement Hôte (HGA)-11-15 décembre 2000, Montpellier, France
- 9/ La France a annoncé un engagement de 27,030\$US pour l'Atelier de travail sur la responsabilité et la réparation - juin 2001, Paris
- 10/ La France a annoncé un engagement de 25,000\$US pour la Réunion des experts sur la manipulation, l'emballage et le transport d'OVM, 13-15 juin 2001, Paris, France
- 11/ L'Allemagne a annoncé un engagement de 79,998\$US pour l'Atelier de travail sur le tourisme durable- 4-7 juin 2001, République dominicaine
- 12/ L'Allemagne a annoncé un engagement de ??? pour le Groupe de travail spécial sur l'accès et le partage des avantages, 22-26 octobre 2001, Bonn, Allemagne
- 13/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de \$200,000 pour couvrir les frais de la conférence
- 14/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de ?? pour l'Atelier de travail de la région Afrique sur l'utilisation durable de la biodiversité
- 15/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de ?? pour l'Atelier de travail de la région Asie sur l'utilisation durable de la biodiversité
- 16/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de ?? pour l'Atelier de travail de la région Amérique latine et Caraïbes sur l'utilisation durable de la biodiversité
- 17/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de 79,411.54 euros pour l'Atelier de travail sur les mesures incitatives, Montréal, 10-12 octobre 2001
- 18/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de 147,000\$US pour l'Atelier de travail sur la biodiversité des forêts, Accra, Ghana 28-30 janvier 2002
- 19/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement à l'endroit des coûts d'un poste de Responsable Professionnel Senior

- 20/ L'Espagne a annoncé un engagement de 25,000\$US pour la Réunion des experts sur la création des capacités du Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, 11-13 juillet 2001
- 21/ La Suède a annoncé un engagement de 100,000SEK pour la Réunion des experts sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, 11-13 juillet 2001
- 22/ La Suisse a annoncé un engagement de 10,000\$US pour la Réunion des experts sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, 11-13 juillet 2001
- 23/ La Suisse a annoncé un engagement de 50,000FS pour le Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique et les changements climatiques, Helsinki, Finlande 21-25 janvier 2002
- 24/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 10,000£ pour couvrir les frais du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages, Montréal Canada, 19-22 mars 2001
- 25/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement pour un consultant dans le cadre de l'Initiative taxonomique mondiale
- 26/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 25,000\$US pour les travaux du *Botanical Gardens Conservation International* sur les collections *ex situ*
- 27/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 6,000\$US pour deux consultants sur la diversité biologique des forêts
- 28/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 60,000£ pour le Mécanisme de centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques et la réunion des experts techniques.
- 29/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 50,000£ pour la Deuxième réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des forêts, Edimbourg, Ecosse, 23-27 avril 2001
- 30/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 7,500£ en soutien à l'Initiative taxonomique mondiale
- 31/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 20,000£ en soutien à la Réunion des experts sur la création des capacités pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, 11-13 juillet 2001
- 32/ Les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé un engagement de 360,000\$US pour le Mécanisme de centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques
- 33/ Les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé un engagement de 20,000\$US pour la Réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique marine et côtière - (transférés du Fonds BZ)
- 34/ Les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé un engagement pour la Réunion du GISP sur les Espèces envahissantes
- 35/ La FAO a annoncé un engagement pour le détachement d'un Chargé de programme

36/ La FAO a annoncé un engagement pour régler les factures de l'Atlas des Océans

37/ La FAO a annoncé un engagement pour le renforcement des activités de coopération existante et les réseaux de partage des infrastructures de la pêche.

C. Etat des contributions au Fonds BZ de contributions volontaires au 31 décembre 2001*

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31 décembre 2001 (\$US)</i>	<i>Ajustements (\$US)</i>		<i>Engagements en 2001 (\$US)</i>	<i>Recouvrements en 2001 pour les années antér. (\$US)</i>	<i>Recouvrements en 2001 pour 2001 et les années futures (\$US)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (\$US)</i>
Canada			<u>1</u>	278,000		278,000	0
République centrafricaine	2,000		<u>2</u>				2,000
République centrafricaine	1,500		<u>3</u>				1,500
Danemark	77,792		<u>4</u>		62,279		15,512
Danemark			<u>5</u>	94,007			94,007
Communauté européenne	61,637	(61,637)	<u>6</u>				0
Communauté européenne			<u>7</u>	106,909		63,151	43,758
Finlande	20,000	(20,000)	<u>8</u>				0
Finlande				52,982		52,982	0
France	15,947		<u>9</u>				15,947
France	7,661		<u>10</u>		7,661		0
France	7,661		<u>11</u>		7,661		0
France	22,982	(4,343)	<u>12</u>		18,639		0
France	68,237		<u>13</u>		68,237		0
Allemagne			<u>14</u>	300,000		300,000	0
Allemagne		(879)	<u>15</u>	46,481	45,602		0
Italie			<u>16</u>	20,000		20,000	0
Japon			<u>17</u>	85,000		85,000	0

* N.B.: Les chiffres entre parenthèses “()” signifient crédit.

<i>Pays</i>	<i>Engagements impayés au 31 décembre 2001 (\$US)</i>	<i>Ajustements (\$US)</i>		<i>Engagements en 2001 (\$US)</i>	<i>Recouvrements en 2001 pour les années antér. (\$US)</i>	<i>Recouvrements en 2001 pour 2001 et les années futures (\$US)</i>	<i>Engagements impayés pour 2001 et les années antér. (\$US)</i>
Pays-Bas			<u>18</u>	100,000		100,000	0
Nouvelle-Zélande			<u>19</u>	13,200		13,200	0
Nouvelle-Zélande			<u>20</u>	13,085		13,085	0
Norvège			<u>21</u>	55,864		55,864	0
République de Corée			<u>22</u>	25,000		25,000	0
Suède			<u>23</u>	48,162		48,162	0
Suisse	15,000		<u>24</u>				15,000
Suisse	15,547		<u>25</u>		15,547		(0)
Suisse	13,889	1,217	<u>26</u>		15,106		(0)
Suisse			<u>27</u>	10,000		10,000	0
Espagne	50,000	8,681	<u>28</u>		58,681		0
Royaume-Uni		(696)	<u>29</u>	28,986		28,290	0
Royaume-Uni		(348)	<u>30</u>	14,493		14,145	0
Royaume-Uni			<u>31</u>	43,800		43,800	0
Total	379,852	(78,005)		1,335,969	299,413	1,150,679	187,724

Notes

1/ Le Canada a annoncé un engagement de 278,000\$US pour le SBSTTA-6 et le Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages

2/ La République centrafricaine pour la réunion du Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques, Vienne, 15-19 septembre 1999

3/ La République centrafricaine a annoncé un engagement pour la réunion sur l'Article 8(j) à Séville 27-31 mars 2000

4/ Le Danemark a annoncé un engagement de 620,000SKK pour couvrir les frais de déplacement des pays d'Europe centrale et orientale à la cinquième réunion de la Conférence des Parties, Nairobi 15-26 mai 2000

5/ Le Danemark a annoncé un engagement de 800,000DKK en soutien à la participation des Représentants à l'Atelier de travail de la région Europe centrale et orientale, Février 2002

- 6/ La Commission européenne a annoncé une contribution aux coûts des pays les moins avancés (PMA) (60% 75,000 euros)
- 7/ La Commission européenne a annoncé un engagement de 117,600 euros pour la deuxième réunion du CIPC, la septième réunion du SBSTTA et la Réunion intersessions sur le Plan stratégique.
- 8/ Finlande : Assistance à la participation des Pays en développement aux négociations du Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques
- 9/ La France a annoncé un engagement de 100,000 FF en soutien aux participants à la Réunion du Groupe de liaison sur l'approche fondée sur l'écosystème, Paris, 15-17 septembre 1999
- 10/ La France a annoncé un engagement de 50,000 FF pour les Consultations informelles sur la Prévention des risques biotechnologiques Vienne, Autriche, 15-19 septembre 1999
- 11/ La France a annoncé un engagement de 50,000FF pour la Session de l'Ex-COP, Montréal Canada 20-28 janvier 2000
- 12/ La France a annoncé un engagement de 50,000FF pour la Cinquième réunion de la COP, Nairobi-15-26 mai 2000
- 13/ La France a annoncé un engagement de ?? pour la première réunion du Comité intergouvernemental du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques 11-15 décembre 2000, Montpellier
- 14/ L'Allemagne a annoncé un engagement de 300,000\$US pour le Groupe de travail spécial sur l'accès et le partage des avantages, 22-26 octobre 2001, Bonn, Allemagne
- 15/ L'Allemagne a annoncé un engagement de 100,000DM pour les réunions sous la Convention sur la diversité biologique
- 16/ L'Italie a annoncé un engagement de 20,000\$US pour la deuxième réunion du CIPC sur la Prévention des risques biotechnologiques, 1-5 octobre 2001, Nairobi, Kenya
- 17/ Le Japon a annoncé un engagement pour la Réunion d'experts à composition non limitée sur le respect des obligations, 26-28 septembre 2001 et pour la deuxième réunion du CIPC sur la Prévention des risques biotechnologiques, 1-5 octobre 2001, qui se tiendront toutes les deux à Nairobi, Kenya
- 18/ Les Pays-Bas ont annoncé un engagement de ?? pour couvrir les frais des participants
- 19/ La Nouvelle-Zélande a annoncé un engagement de 30,000\$NZ pour les participants de la Région des Îles du Pacifique au SBSTTA-6, Montréal, 12-16 mars 2001
- 20/ la Nouvelle-Zélande a annoncé un engagement de 13,085\$ pour la deuxième réunion du CIPC, 1-5 octobre 2001, Nairobi
- 21/ La Norvège a annoncé un engagement de 500,000NOK en soutien à la Convention sur la diversité biologique
- 22/ La République de Corée a annoncé un engagement de 25,000\$ pour la deuxième réunion du CIPC sur la Prévention des risques biotechnologiques, 1-5 octobre 2001, Nairobi, Kenya
- 23/ La Suède a annoncé un engagement de 500,000SEK pour la participation au processus de la Convention
- 24/ Suisse: troisième réunion du SBSTTA, Montréal, 1-5 septembre 1997
- 25/ La Suisse a annoncé un engagement de 25,000CHF pour la première réunion du CIPC. 11-15 décembre 2000, Montpellier, France
- 26/ La Suisse a annoncé un engagement de 25,000CHF pour la réunion du Groupe d'experts sur l'accès et le partage des avantages, Séville, Espagne, 27-31 mars 2001
- 27/ La Suisse a annoncé un engagement de ?? pour la deuxième réunion du CIPC, 1-5 octobre 2001, Nairobi
- 28/ L'Espagne a annoncé un engagement de ?? en soutien aux Etats-Parties en développement et à économies en transition participant à la première réunion du CIPC, 11-15 décembre Montpellier, France
- 29/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 20,000£ pour la septième réunion du SBSTTA, 12-16 novembre 2001 et pour la Réunion intersessions sur le Plan stratégique, 19-21 novembre 2001, qui se tiendront toutes les deux à Montréal

30/ Le Royaume-Uni a annoncé un engagement de 10,000£ pour le Groupe de travail spécial sur l'accès et le partage des avantages, 22-26 octobre 2001, Bonn, Allemagne

31/ Le Royaume-Uni a annoncé une contribution pour la participation des pays les moins avancés à la sixième réunion du SBSTTA, Montréal, 12-16 mars 2001